

RÉUNION DU 10 JUILLET 2020

Tous les membres du Conseil Municipal de Livinhac-le-Haut sont convoqués vendredi 10 juillet 2020 à 18 h 15, dans la Salle des fêtes de Livinhac-le-Haut.

Monsieur Roland JOFFRE, Maire, préside et ouvre la séance.

Présents : *ALVERNHE Sonia, CABEZON Christine, JUPIN Jean-Michel, PUECH Céline, REMES Laurent, ROY Benjamin, RUBIRA Elisabeth, SOARES Rose-Marie, SOUBIROUX Vincent, VILLIEZ Eric, WENZEK Laurence.*

Excusés : *GREMAUX Pierre (donne procuration à RUBIRA Elisabeth), JOFFRE Roland (donne procuration à VILLIEZ Eric), ROLS Jean-Michel (donne procuration à REMES Laurent), VIGUIE Dominique (donne procuration à WENZEK Laurence)*

Absents :

ORDRE DU JOUR

01/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 JUIN 2020

Le compte rendu du Conseil Municipal du 16 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

02/ ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vu le Code électoral,

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté n°12-2020-06-30-002 du 30 juin 2020 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants,

Vu la circulaire NOR : INTA2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

Considérant que le Conseil Municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants,

Après appel de candidatures, se présentent sur la liste unique "Liste Roland JOFFRE": JOFFRE Roland, VIGUIE Dominique, REMES Laurent, PUECH Céline, SOUBIROUX Vincent, SOARES Rose-Marie

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote: 0
- Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés): 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau: 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés: 15

Sont élus délégués avec 15 voix: JOFFRE Roland, VIGUIE Dominique, REMES Laurent

Sont élus suppléants avec 15 voix: PUECH Céline, SOUBIROUX Vincent, SOARES Rose-Marie

03/ VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2020

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions effectuées par les associations pour l'année 2020.

Après examen des demandes de subventions, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve les subventions inscrites dans le tableau ci-dessous.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2020.

ASSOCIATIONS	2020
CONSEIL PARENTS D'ELEVES	270.00 €
REGROUP ECOLES VALLEE DU LOT	160.00 €
COMITE D'ANIMATION	700.00 €
ASS. FEMININE GYM	160.00 €
LES RANDONNEURS DE LA VALLEE	160.00 €
SOCIETE DE CHASSE	160.00 €
SOCIETE DE PECHE	160.00 €
TRAIT D'UNION	160.00 €
CLUB DES TJRS JEUNES	160.00 €
UNION SPORT PENCHOT LIVINHAC	540.00 €
JOYEUSE PETANQUE	160.00 €
USRL	160.00 €
OCCE	2352.00 €
ASS VILLAGE ET CHATEAU	200.00 €
OLT'HIS	360.00 €
OTB 12	500.00 €
BADMINTON	160.00 €

La séance est levée à 20H00.